

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mars 2021 à 19 heures 00 par visioconférence

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 12 mars 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 47

Sont présents : 34 membres (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

a) 26 membres titulaires (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Patrick BUHL - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Nadège HORNBECK - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER - Virginie MUHR - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Claude SCHALLER - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Philippe WOTLING

b) 8 délégués suppléants avec droit de vote

Bertrand GAUDIN - Vincent GRISS - Christian HAESSLER - Monique HOULNÉ - Alexandre KRAUTH - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER

Sont absents excusés (15) : (1 a donné pouvoir à 1 membre présent)

Luc ADONETH - Hélène BACHMANN - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Emmanuel ESCHRICH - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Pascal JEHL - Régine ORSATI - Lionel PFANN - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (6) :

Yves DUSSOURD - Sébastien FOISSIER - Denise KEMPF - Philippe SCHEIBLING - Jean-Michel VOEGELI - Michel WIRA

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

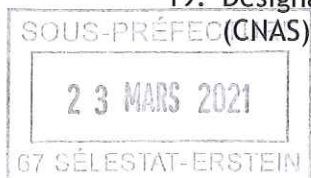
Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion en visioconférence. Il procède à l'appel nominatif de chacun des 33 délégués présents avec lui (25 titulaires et 8 suppléants).

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix-neuf points, dont dix-huit ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Règlement intérieur du comité syndical
3. Renouvellement du conseil de développement territorial
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2020 et affectation des résultats
6. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2021
7. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)
8. Mobilité : Édition 2021 du défi « J'y vais ! »
9. Environnement : subvention « appel d'Air » aux associations ADEAP et Trajets
10. Habitat et aménagement du territoire : convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
11. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
12. Désignation des représentants du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Établissement public foncier d'ALSACE (EPFA)
13. Désignation du représentant du PETR au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) GIESSEN-LIEPVRETTE
14. Désignation du représentant du PETR au conseil d'administration du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE
15. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « Initiatives Alsace centrale »
16. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « Trion Climate »
17. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)
18. Désignation de la représentante du PETR au sein de l'assemblée générale de la Fédération des SCoT
19. Désignation du représentant du PETR au Comité national d'action sociale



Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
Bernard SCHMITT

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-09 : ENVIRONNEMENT : SUBVENTION « APPEL D'AIR »
 AUX ASSOCIATIONS ADEAP ET TRAJETS**

La démarche citoyenne, portée par les associations ADEAP et TRAJETS dans le cadre de l'appel à projets d'ATMO GRAND EST « appel d'AIR » propose une expérimentation innovante sur le territoire de l'ALSACE CENTRALE. Elle apportera un support technique et un réseau complémentaire de surveillance destinés à la population de l'ALSACE CENTRALE, aux collectivités locales, au syndicat mixte et aux entreprises industrielles et commerciales, ainsi qu'à l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air, ATMO GRAND EST avec qui sera développé un partenariat spécifique.

Sur le territoire du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE (sur les 4 communautés de communes membres), 20 volontaires seront désignés comme référents des deux associations (10 de l'ADEAP et 10 de Trajets) et qui seront formés pour mesurer les concentrations en particules sur leurs déplacements quotidiens, dans leur habitation ou sur leur lieu de travail, grâce à de petits capteurs Air-BEAM connectés à une application mobile.

À hauteur d'homme et dans le cadre d'activités du quotidien sont alors mesurées les particules PM10 (dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres) et PM 2,5 ainsi que les particules ultrafines. Le capteur est connecté à une application mobile gérée par ATMO GRAND EST pour enregistrer et retranscrire en temps réel sous forme de cartes et graphiques les données de la pollution de l'air.

Ces mesures permettront de soulever la problématique de la pollution sur le territoire, de la durée de la pollution et des éventuels dépassements des normes fixées. Elles pourraient permettre aussi de mettre en évidence les zones jugées anormalement polluées. Ainsi les collectivités locales ou entreprises concernées pourront prendre des mesures adaptées, par exemple y planter des arbres, des haies ou des murs végétaux capables d'absorber les particules nocives.

Hors bénévolat valorisé des membres des deux associations, le plan de financement de l'action s'établirait comme suit :

dépenses		recettes	
▪ Achat de 20 capteurs	3 580 €	▪ Subvention ATMO GRAND EST	3 000 €
▪ Plateforme des odeurs	2 500 €	▪ Subvention Sté ROSSMANN	1 000 €
▪ Outils de communication	2 500 €	▪ Subvention SMICTOM ALSACE CENTR.	2 000 €
		▪ Subvention PETR SÉLESTAT ALS.CENTR.	2 000 €
		▪ Autre subvention	580 €
total	8 580 €	total	8 580 €

Il est proposé que le PETR verse aux associations ADAP et TRAJETS une subvention globale d'un montant total de 2 000 euros pour la mise en œuvre de l'action « Appel d'AIR » qu'elles vont mettre en œuvre en ALSACE CENTRALE.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-09 : ENVIRONNEMENT : SUBVENTION « APPEL D'AIR »
AUX ASSOCIATIONS ADEAP ET TRAJETS (suite)**

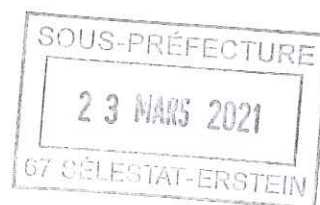
DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du président,

À l'unanimité,

**Autorise le versement d'une subvention globale de 2 000 euros aux associations
ADEAP et Trajets pour la mise en œuvre de l'action « Appel d'AIR ».**



Affiché au siège du syndicat mixte le **22 mars 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **22 mars 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER